

**LE PRESIDENT.**

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 12 juillet 2021 accordant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

**ARRETE :**

Article 1 : Le jury du Master domaine « **Arts, Lettres et langues** » mention « **Etudes Culturelles** » **Monde Anglophone** est composé comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

<b>MASTER 1</b>
<b>Semestre 1</b>
<b><u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u></b> <u>Président(e)</u> : Anne Page <u>Suppléant(e)</u> : Sara Greaves <u>Liste des membres</u> : Monique De-Mattia-Viviès, Matthew Graves, Sébastien Lefait, Anne Reynès, Gilles Teulié, Sophie Vallas
<b><u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u></b> <u>Liste des membres</u> :
<b>Semestre 2 et Jury de MASTER 1</b>
<b><u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u></b> <u>Président(e)</u> : Anne Page <u>Suppléant(e)</u> : Sara Greaves <u>Liste des membres</u> : Monique De Mattia-Viviès, Matthew Graves, Sébastien Lefait, Anne Reynès, Gilles Teulié, Sophie Vallas
<b><u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u></b> <u>Liste des membres</u> :

<b>MASTER 2</b>
<b>Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme</b>
<b>Parcours-type (libellé) MONDE ANGLOPHONE</b>
<b><u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u></b> <u>Président(e)</u> : Anne Page <u>Suppléant(e)</u> : Sara Greaves <u>Liste des membres</u> : Monique De Mattia-Viviès, Matthew Graves, Sébastien Lefait, Anne Reynès, Gilles Teulié, Sophie Vallas
<b><u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u></b> <u>Liste des membres</u> :

Article 2 : Le Doyen de l'**UFR Arts, Lettres, Langues, Sciences humaines** et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix en Provence, le 31/10/2023

  
Pour le Président et par délégation,  
Le Doyen de l'UFR ALLSH

